# 

* Datum : 08-06-2004
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2004722269
* Auteur :

Tribunal de commerce de Bruxelles
En date du 26 mai 2004 a été prononcée la faillite, sur aveu, de Da Silva Joao Aparecido, rue de l'Instruction 103, 1070 Anderlecht.
Numéro d'entreprise : 0561.662.464.
Objet social : placement de faux plafonds & nettoyage.
Juge-commissaire : De Kempeneer.
Curateur : Massart, Pol, avenue Clementine 19, 1090 Brussel-9.
Les créanciers doivent produire leurs créances au greffe du tribunal de commerce, rue de la Régence 4, 1000 Bruxelles, dans le délai de trente jours à dater du prononcé du jugement.
Clôture du procès-verbal de vérification des créances : le mercredi 14 juillet 2004, à 14 heures, en la salle D.
Pour extrait conforme : le greffier en chef, R. Tielemans.